



**Direction de l'Urbanisme et de l'Aménagement du
Territoire**

SÉANCE DU 20 octobre 2017 - IV.B.21 (PA)

Responsable administratif : DEHALU Céline

Tél: 04/221.90.89

Email: celine.dehalu@liege.be

Le Collège communal,

Objet : Accord sur l'organisation systématique d'une annonce de projet ou d'une enquête publique dans certains cas.
Adaptation de la décision du 4 mars 2016 suite à l'entrée en vigueur du CODT.
AD 27735

Sur proposition de Monsieur l'Échevin de la Culture et de l'Urbanisme,

MARQUE son accord

- sur l'organisation systématique d'une annonce de projet lorsqu'une demande de permis d'urbanisme porte sur l'un ou les points suivants :

- la création et/ou la transformation d'une volumétrie annexe de plus d'un niveau, impliquant une modification impactante pour le voisinage direct ;

- la création de terrasses en hauteur impliquant un risque de perte d'intimité pour le voisinage.

- sur l'organisation systématique d'une enquête publique lorsqu'une demande de permis d'urbanisme porte sur le point suivant :

- la création de plus de dix nouveaux logements.

(AD 27735)

PAR LE COLLÈGE

Le Directeur général,

Le Bourgmestre,

Philippe ROUSSELLE

Willy DEMEYER